



Horaires d'ouverture :

Juillet et août : tous les jours de 9h30 à 18h30

De septembre à juin : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h00-12h30 / 14h-18h
samedi et dimanche : 14h-18h

Fermé le lundi sauf pendant les vacances scolaires (toutes zones)

**Le musée du Jouet te propose de vivre un anniversaire extraordinaire dans un lieu unique.
Invite tes amis pour une visite-atelier au musée suivi d'un goûter d'anniversaire.**

Comment se déroule un anniversaire au musée du Jouet ?

- ▶ Déguisé (ou pas) avec les costumes prêtés par le musée, découvre avec tes amis les jouets du musée pendant la visite guidée (environ 30 min.)
- ▶ Ensuite, fais preuve d'imagination et de créativité au cours d'un atelier (1h à 1h30).
- ▶ Puis, souffle tes bougies et ouvre tes cadeaux !

Une salle est mise à disposition avec chaises et tables, nous laissons aux accompagnateurs le soin de fournir et d'organiser le goûter



Doudounours

3-5 ANS - durée 1h15
La visite dans le musée part sur les traces de personnages que les enfants connaissent bien, comme Winnie l'Ourson ou Babar. Les enfants fabriquent ensuite eux-mêmes leur doudou.



Fabrik'à jouet

6-12 ANS - durée 1h30
Les enfants imaginent puis réalisent le jouet de leur envie en assemblant des pièces en bois et autres matériaux.



Tous des héros

5-10 ANS - Durée 1h30
Les enfants se plongent dans la peau de petits héros et utilisent leur corps, leurs émotions, leur voix pour vivre les aventures de leur propre personnage.



Pixels en perles

6-12 ANS - durée 1h30
Plutôt Minecraft, Among Us ou Kirby ? Libre à vous de faire ce qu'il vous plaît lors de cet atelier de confection de porte clé geek en perles à repasser.

Comment réserver ?

De préférence un mois avant la date souhaitée, par téléphone 03 84 42 38 64 ou par e-mail : reservation@musee-du-jouet.com.

Informations pratiques

15 enfants maximum accompagnés de 2 adultes.

Tarifs : 11 €/enfants, gratuit pour les accompagnateurs. Tarif applicable pour un minimum de 10 enfants. En deçà, un forfait de 110 € est appliqué. Proposé les mercredis ainsi que certains samedis et pendant les vacances scolaires.